



Benjamin Chassagnaud (Chamboulive, 19)

Analyse des résultats technico-économiques 2023



Informations générales sur la ferme

- Exploitation individuelle : Benjamin Chassagnaud, 26 ans en 2023, installé depuis 2020
- installation HCF
- 1 UTH, pas de salarié
- SAU : 220,25 ha
- Productions :
 - production principale : Bovin allaitant (87 mères, race limousine)
 - productions secondaire : ovin allaitant (120 brebis F1 limousine x suffolk et bétails charollais) et production de pommes de terres (1 ha, vente directe et/ou grossiste)
- type de système :
 - Bovin allaitant : naisseur-engraisseur en système broutard avec engrangement de vaches de réformes et de génisses de 3 ans.
 - Ovin allaitant : agneaux de bergerie
- débouchés :
 - Bovins : négociants + vente directe pour 2 vaches et un veau en 2023
 - Ovins : coopérative SICAREV
- AB : non



Chamboulive et Condat sur Ganaveix (2 sites)

Sommaire

Informations générales	1
Historique de la ferme	2
Objectifs des éleveurs	2
Caractéristiques du milieu	3
Assolement et chargement	3
Conduite du troupeau	4
Alimentation du troupeau et autonomie	5
Pâturage : exemple de gestion	7
Schéma de fonctionnement à l'année	8
Performances techniques	9
Performances économiques	11
Bilan sur la ferme	12

Les données de cette fiche concernent l'année civile 2023 (01/01 au 31/12)

Les données économiques sont issues des documents comptables. Les consommations d'aliment et de concentré ont été calculées grâce à un bilan fourager et d'aliment (stocks début + achats + récoltes - ventes - stocks fin). Le schéma de fonctionnement et les données de pâturage sont des données déclaratives de l'éleveur. Les effectifs, données de troupeau et de reproduction sont issus de Synel. Les poids carcasses sont issus des données abattage d'Interbev.

HISTORIQUE DE LA FERME

2020 : installation de Benjamin à Condat sur Ganaveix sur une ferme de 75 ha tout en herbe avec 50 vaches (système broutard + engrissement de réformes à l'auge) **et 120 brebis** (agneaux de bergerie).

Benjamin conserve les pratiques du cédant qui était sur un système en plein air intégral pour presque tous les bovins avec pratique du pâturage tournant (Sortie au 20 mars, temps de séjour de 3j, temps de retour de 21-25 jours).

Janvier 2023 : agrandissement de la ferme par la reprise d'une ferme située à Chamboulive, dans l'optique de l'installation sur la ferme de Léa Gardien en janvier 2024 sous la forme d'un Gaec.

Ce Gaec sera créé en janvier 2024 (le Gaec de la Vache à l'herbe). La ferme atteint 220 ha de SAU, et le troupeau comprend 85 vaches au total (les éleveurs ont réduit leur surface à Condat et ont fait du tri dans le troupeau initial).

Les bâtiments et les terrains sont en location. Benjamin et Léa souhaitaient convertir la ferme en AB et avoir un effectif de 80-85 vaches, mais les prix de vente actuels en AB n'étant pas incitatifs, ils décident de ne pas passer en AB et à la place d'augmenter progressivement la taille du troupeau par croît interne pour atteindre 100 vêlages en conventionnel à partir de 2026.

2023 : démarrage de l'engraissement à l'herbe des vaches de réformes et des génisses. Les cédants de la ferme de Chamboulive (Annie et Jacques Gauvreau) pratiquaient l'engraissement à l'herbe. Benjamin décide de poursuivre cette pratique de la même manière alors que jusque là, il engrangeait ses vaches de réformes et génisses à l'auge. Ainsi, tous les animaux engrangés en 2023 ont été engrangés uniquement à l'herbe.

OBJECTIFS DES ÉLEVEURS

Atteindre et maintenir des résultats satisfaisants sur le long terme.

La priorité de Benjamin est de prendre en main la nouvelle ferme, **avoir de bons résultats techniques** (repro, engrissement) et **économiques** et **diversifier les productions** (bovins, ovins, légumes de plein champ) pour rechercher la résilience en cas de crise sur l'une ou l'autre des productions « on ne veut pas mettre tous nos œufs dans le même panier ». Il fait le choix d'un **système économe sur l'atelier bovin pour maximiser la marge**, avec conduite plus classique sur l'élevage ovin qui est moins prioritaire pour les éleveurs en termes d'investissement.

Installation de Léa au 1^{er} janvier 2024.

Agrandir le cheptel pour plus de revenu.

L'effectif du troupeau bovin est en cours d'augmentation. L'objectif est d'atteindre 100 mères en 2025. Le projet pour 100 vêlages serait le suivant : 50 veaux mâles, 50 veaux femelles dont 20 gardées pour le

renouvellement, et 30 gardées pour l'engraissement, 20 mères seraient réformées tous les ans et il n'y aurait donc pas de broutarde.

Développer l'engraissement à l'herbe.

L'objectif est d'engraisser toutes les réformes et toutes les génisses à l'herbe : le chargement faible de la ferme permet d'engraisser tous les animaux à l'herbe.

Maintenir deux périodes de vêlage.

Conserver ces deux périodes de vêlage distinctes permettra d'étaler le travail sur l'année en limitant le nombre d'animaux à l'attache en hiver, pour améliorer le confort de travail des éleveurs (bâtiment peu pratique pour nourrir les animaux).

Adapter les débouchés au contexte sans les compromettre à long termes

Réduire la vente directe à 3-4 bêtes par an pas plus. Cela n'est pas rentable tant que les prix de vente en circuits longs sont élevés. Ils continuent pour ne pas perdre leur clientèle.

CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU

Altitude : 400m

Type de sols : Sols plutôt limono-argileux à Chamboulive (profondeur 40 cm environ) et limono sableux à Condat-sur-Ganaveix (plus séchant, profondeur 20cm environ). 100 ha labourables = 45 % de la SAU

Pas de landes, 2 ha de **bois pâturés**, 10 ha de **zones humides**

Deux sites principaux distants de 20km (un à Chamboulive et un à Condat sur Ganaveix). Le parcellaire est groupé sur le site de Chamboulive. A Condat sur Ganaveix, le parcellaire est divisé en 2 grands îlots distants de quelques kilomètres sur lesquels il est plutôt groupé à chaque fois.



Troupeau sur le site de Chamboulive

Parcellaire sur le site principal de Condat sur Ganaveix

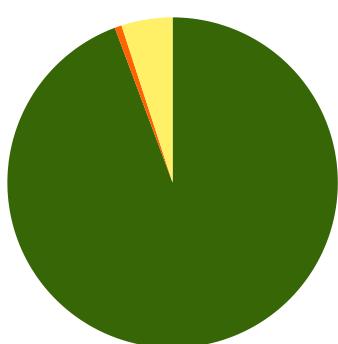


Parcellaire sur le site principal de Chamboulive



ASSEOLEMENT ET CHARGEMENT

ASSEOLEMENT



Asselement 2023 (source : ADAPA)

- 207.72 ha de prairies
- 11,04 ha de mœteil, consommé par les bovins et ovin (rendement de 35 qx/ha)
- 1.49 ha de pommes de terres

NOMBRE D'UGB

2023	UGB techniques	UGB PAC
Bovins	150.52	159.32
Ovin	20.29	18.75
TOTAL	170.81	178.07

Part d'herbe dans la SAU : 94 % de la SAU



Part de MAÏS dans la SAU : 0%



CHARGEMENT : 0,82 UGB/HA DE SFP



Troupeau sur le site de Chamboulive



CONDUITE DU TROUPEAU

SCHEMAS ZOOTECHNIQUES ET RÉSULTATS DE REPRODUCTION

Schéma zootechnique "type" atelier BOVIN

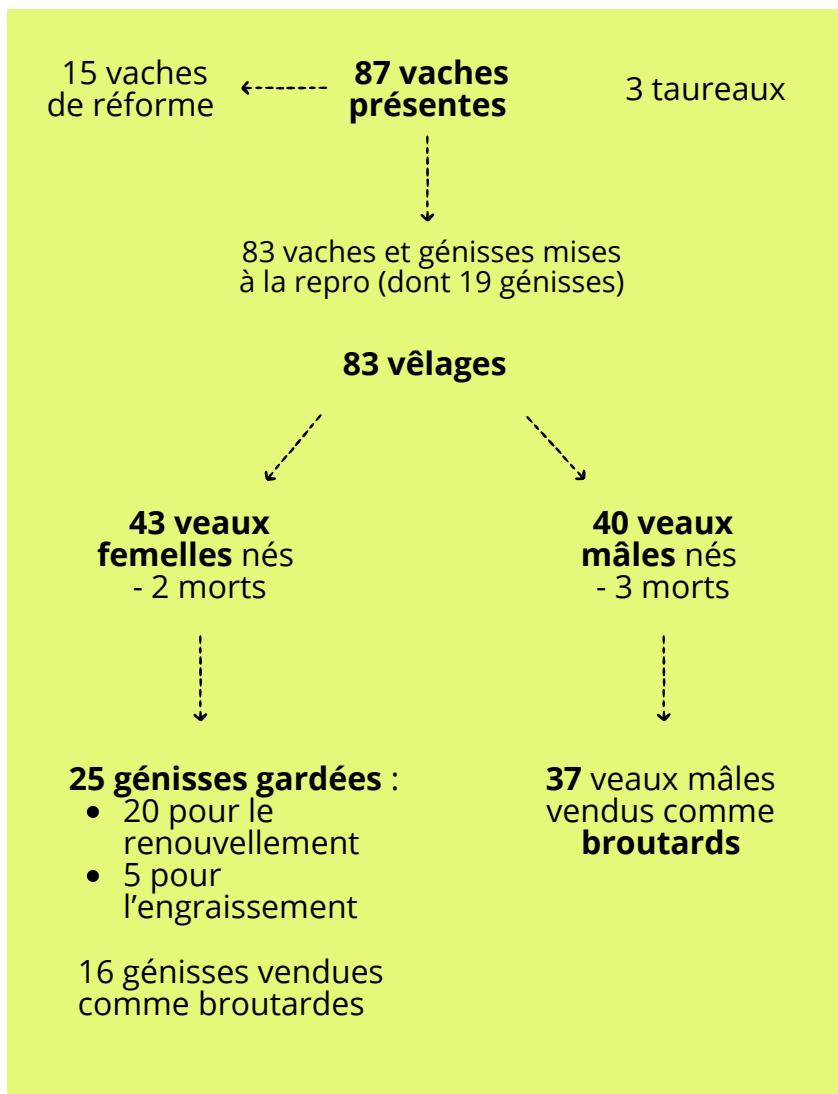


Schéma zootechnique "type" atelier OVIN



RÉSULTATS DE REPRODUCTION ATELIER BOVIN

- taux de vêlages (nombre de vêlages/nombre de vaches mises à la repro) : 100 %
- taux de mortalité : 6 %
- IVV moyen : 376j
- taux de réforme : 17 %
- âge moyen au premier vêlage : 36 mois
- âge moyen au vêlage : 6 ans

PERIODES DES MISES BAS SUR LES DEUX ATELIERS

Les **vêlages** ont lieu au **printemps** (entre janvier et mai) et en **automne** (novembre-décembre), avec quelques décalages en été.

Concernant les **agnelages**, la plupart ont lieu **entre le 15 novembre et jusqu'à fin décembre** mais aussi quelques uns **d'octobre à mars** :

- les agneaux nés en automne sont engrangés en bâtiment et vendus de mars à mai
- les agneaux nés au printemps sortent au pré au printemps mais sont engrangés en bâtiment en été et vendus en août-septembre.

RÉSULTATS DE REPRODUCTION ATELIER OVIN

- 1,2 agneaux nés/brebis présente
- 20% de mortalité
- renouvellement externe par l'achat de 21 agnelles : 17,5 % de renouvellement

ALIMENTATION DES BOVINS

catégorie	En saison de pâturage (du 15 mars au 1er décembre)	Ration hivernale (du 1er décembre au 15 mars)
Vaches (avec veaux)	Herbe pâturée	<p>En bâtiment : Foin. Les vaches qui vèlent en novembre-décembre ont de l'enrubannage à volonté en plus du foin à partir du vêlage.</p> <p><i>Remarque : une quinzaine de vaches hivernent dehors (celles qui vont vêler en fin d'hiver), elles ont de l'herbe pâturée et du foin.</i></p>
broutards	<p>Herbe pâturée + méteil</p> <p>veaux nés en automne : nourrisseurs à partir de juin (3 à 5 kg de concentré/j), jusqu'à la vente en été</p> <p>pour les veaux nés au printemps : nourrisseurs à partir de juillet-août (3 à 5kg de concentré/j) jusqu'à la vente en hiver</p>	<p>En bâtiment : Foin + méteil pour les veaux nés en automne à partir de 2,5 mois (environ 1,5 kg/j)</p>
Génisses de renouvellement	Herbe pâturée	<p>En bâtiment : Foin. méteil uniquement pour les génisses de moins d'un an pendant 3 mois (1kg/j).</p> <p><i>Une partie des génisses d'un an sont dehors par manque de place (environ 10), leur ration est constituée de 50 % de foin et 50 % d'herbe pâturée</i></p>
Vaches en engrangissement	Herbe pâturée	Hivernage au pré (10 réformes) : 50 % de foin et 50 % d'herbe pâturée (pâturage tournant)
Génisses en engrangissement	Herbe pâturée	Bâtiment : foin

Quelques remarques.

- Les vaches et les génisses ont du méteil pendant quelques jours après le vêlage (environ 1t au total).
- Il n'y a eu aucun apport de fourrage au pré en 2023 en saison de pâturage, un apport de foin au pré pendant un mois en automne (du 1^{er} novembre au 30 novembre), mais aussi pendant 15 jours au printemps (du 15 mars au 1^{er} avril) pour la transition alimentaire.
- Les animaux en finition (vaches et génisses) n'ont pas consommé de concentré, uniquement de l'herbe pâturée (+ du foin en période hivernale).

ALIMENTATION DU TROUPEAU

ALIMENTATION DES OVINS

Concernant le concentré :

Pour les **agneaux de bergerie**, se sont au total, 80 kg de concentré qui sont consommés par agneau. Ils consomment du concentré de l'âge de 15 jours jusqu'à la vente (âge minimal pour la vente : 90j, âge max : 150j, ils sont vendus à partir du moment où ils atteignent 40-45kg de poids vif). En fin d'engraissement, les agneaux ont environ 1 à 1,3 kg de concentré/j.

Pour les **brebis** : chacune consomme au total entre 30 et 40 kg de concentré en hiver. Puis du 15 mars jusqu'à l'agnelage en novembre/décembre, les brebis n'ont que de l'herbe.

Concernant les fourrages stockés :

En hiver, à partir du 15 novembre (moment où les brebis sont rentrées pour l'agnelage), et ce jusqu'au 15 mars, les agneaux et les brebis consomment au total 28t de matière sèche de foin (100 bottes de foin de 330kg brut), c'est à dire environ 1,4 t de MS/UGB.

Les agneaux consomment un peu de foin en bâtiment entre le 15 mars et la vente.

QUANTITÉS CONSOMMÉES/UGB EN 2023 : bovins et ovins confondus



CONCENTRÉ

220 kg
consommées/an/UGB



FOURRAGES STOCKÉS (FOIN ET ENRUBANNAGE)

2.04t de MS
consommées/an/UGB

= 348t de MS consommées en 2023 au total, ce qui représente 1365 bottes de foin de 300 kg brut



HERBE PÂTURÉE

2.71t de MS
consommées/an/UGB



L'HERBE* PRÉSENTE 96% DE LA RATION (TOUS ANIMAUX CONFONDUS)

*herbe pâturée et stockée

Méthodologie : Les quantités consommées ont été calculées avec les quantités récoltées, achetées, vendues, et les stocks en début et fin de période. La quantité d'herbe pâturée est calculée de la manière suivante : 4.75t de MS/UGB - quantité de fourrages stockés consommés/UGB.

AUTONOMIE

- fourrages : 100 % d'autonomie
- concentré : 72 % d'autonomie
 - 100 % d'autonomie sur l'atelier bovin
 - 59 % d'autonomie sur l'atelier ovin (achat de 10,34t d'aliment pour les ovins)
- paille : 48 % d'autonomie (achat de 23,5t de paille en 2023)

- pas d'utilisation d'engrais minéraux. 88m³ de lisier épandu sur 10 ha de prairies de fauche et environ 275t de fumier épandu sur 5ha de céréales et 15 ha de prairies de fauche
- pas d'utilisation de produits phytosanitaires
- Fioul : 12 587L de GNR consommés

mode de calcul : (quantité consommée - quantité achetée) / quantité consommée

PÂTURAGE : EXEMPLE DE GESTION

PÂTURAGE

Les bovins et les ovins sont en pâturage tournant

SURFACE ACCESSIBLE AU PÂTURAGE : 207 ha au total → 1,21 ha/UGB = 94% de la SAU toute la surface en herbe est pâturée



- Bovins : 196 ha → 1,30 ha/UGB
- Ovins : 11 ha → 54 ares/UGB

SURFACE DE BASE :

- Bovins : 80 ha → 53 ares/UGB
- Ovins : 8 ha → 39 ares/UGB

SURFACE COMPLÉMENTAIRE :

- Bovins : 116 ha → 77 ares/UGB
- Ovins : 3 ha → 15 ares/UGB

NOMBRE DE MOIS D'ACCÈS AU PÂTURAGE DANS L'ANNÉE



8,5 MOIS À 12 MOIS SUIVANT LES LOTS

du 15 mars au 1^{er} décembre, + 3 lots dehors toute l'année (réformes, vaches pleines et des génisses en hiver).

RATION UNIQUEMENT COMPOSÉE D'HERBE PÂTURÉE* PENDANT 7 MOIS

*sauf pour les broutards

Ration uniquement composée d'herbe (pour tous sauf pour les veaux qui ont accès à des nourrisseurs au pré à partir de juin) : du 1^{er} avril au 1^{er} novembre



8 MOIS

du 15 mars au 15 novembre.

RATION UNIQUEMENT COMPOSÉE D'HERBE PÂTURÉE POUR LES BREBIS PENDANT 8 MOIS

La ration n'est quasiment jamais composée uniquement d'herbe pâturée pour les agneaux.

MODALITÉS DE PÂTURAGE :

Focus sur le pâturage tournant des bovins au printemps

Fonctionnement en 6 lots

- 3 lots de vaches et veaux
- 1 lot de réformes
- 1 lot de génisses pleines (2 ans)
- 1 lot de génisses de l'année (1 à 2 ans).

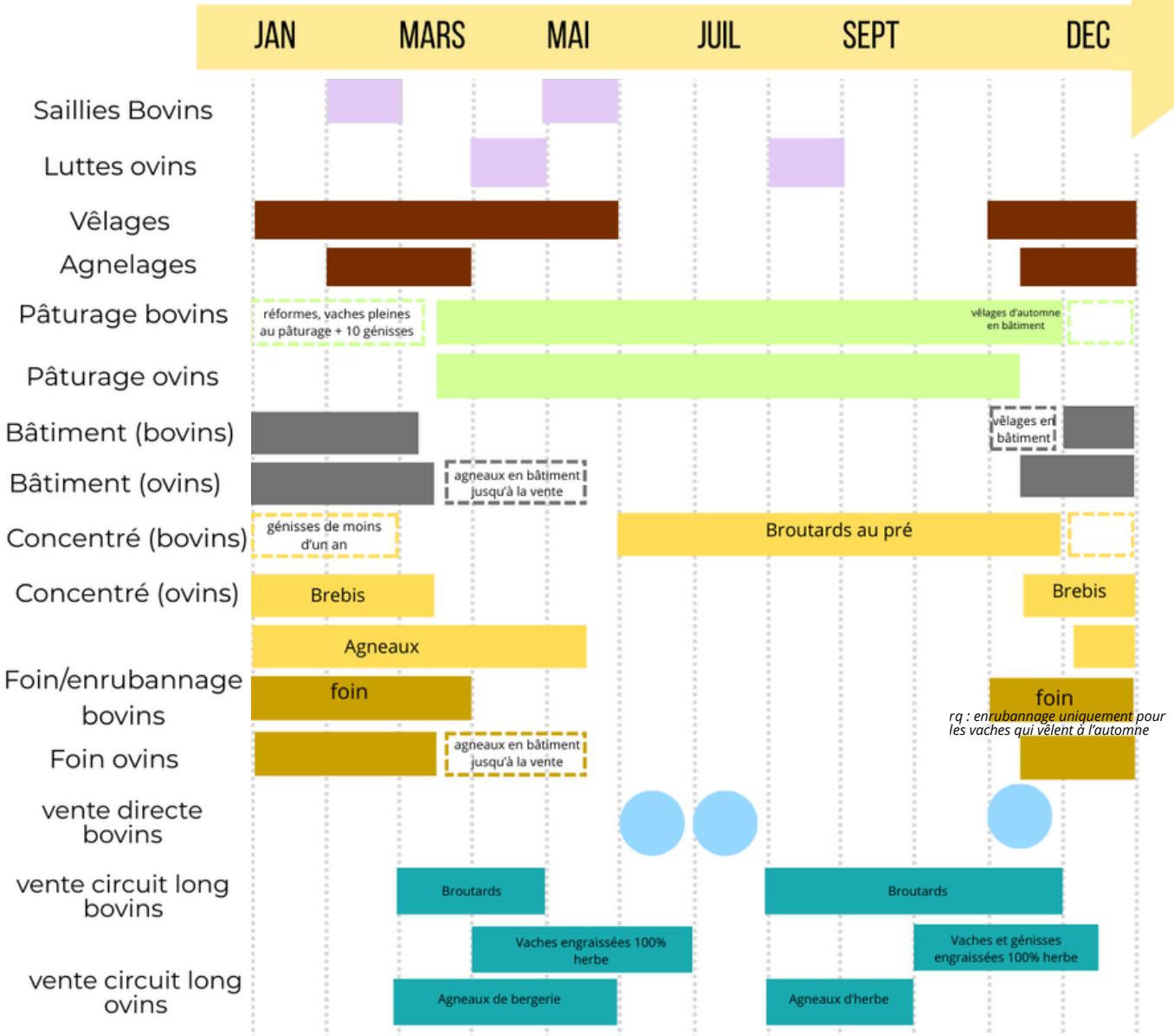


Estimation du chargement instantané sur la surface de base : environ 14 UGB/ha

Pâturage au printemps :

- environ 7-8 paddocks par lot
- 2 à 4j de temps de présence/paddock
- temps de retour de 24-25j (en automne, il s'allonge à 30-35j)
- surface moyenne/paddock (surface de base) : 1,78 ha

SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT 2023



INFRASTRUCTURES ET MATÉRIEL

Quasiment tout le matériel en propriété (dont fenaision sauf presse), mais recours à une Cuma pour le matériel spécifique

3 tracteurs :

- 100 chevaux, Massey Fergusson : 600h/an, environ 4000h, date de 2014
- 75 chevaux, Massey Fergusson : 500h/an, environ 7500h, date de 1999
- 100 chevaux, Massey Fergusson : 400h/an, 5000h, date de 2014

→ **1,25 chevaux/ha de SAU**



Grande stabulation du site de Chamboulive

RÉSULTATS TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES DES ANIMAUX VENDUS EN 2023

Détail du chiffre d'affaire sur 2023

nombre	type d'animaux	âge moyen	poids moyen (kg)	Prix de vente moyen au kg (€/kg)	prix moyen/animal (€)	débouché	mode de finition	Pour les animaux finis : classement EUROP et note d'état d'engraissement
2	veau naissant	1,5 mois	non indiqué		200€/animal	négociant (SAS LVNA)	non concerné	
46	broutards mâles	9 mois et demi	350 kg vif	3,71€/kg vif ou 6,74€/kg carc	1300€/animal	négociant (Lortholary Bétail)	non concerné	
6	broutardes (femelles)	13 mois	317 kg vif	3,24€/kg vif ou 5,9€/kg carc	1028€/animal	négociant (Lortholary Bétail)	non concerné	
1	veau rosé (mâle)	8 mois	198 kg carc	8,58€/kg carc	1700€/animal	vente directe	herbe et concentré	R2
12	vaches de réforme engrassée	7 ans et 9 mois	454 kg carc	5,76€/kg carc*	2614€/animal*	2 vendues en direct, 10 vendues à des négociants (Rebière, Sobevil, SAS LVNA)	100 % herbe	U=, U- ou R+, état d'engraissement 3 (et 1 vache classée 4)
1	vache de réforme vendue maigre	6 ans	341 kg carc	4,3€/kg carc	1467€/animal	négociant (Rebière)	non concernée	
2	vache vendue vive	5 ans et demi	non indiqué		2000€/animal	négociant (SAS LVNA)	non concerné	
2	génisses de boucherie	33 mois (2 ans et 9 mois)	365 kg carc	6,14€/kg carc	2244€/animal	négociants (Rebière et SAS LVNA)	100 % herbe	U ou R, 3
1	taureau de réforme	6 ans et demi	585 kg carc	4,50€/kg carc	2631€/animal	négociant (Rebière)	non concerné	
81	agneaux		20,3 kg carc**	8,7€/kg carc**	170€/animal	SICAREV	Concentré + foin et herbe si accès au pâturage	U= ou R-, 3 ou 2
4	brebis				51€/animal	SICAREV	non indiqué	non indiqué

* prix de vente/animal circuit long et vente directe proches (2596€ de CA/animal en vente directe vs 2617€ de CA/animal en circuit long, prix de vente au kg carcasse en vente directe de 6€/kg carc contre 5,71€/kg carc en circuit long), car une partie de la viande des animaux vendus en direct a été gardée pour l'autoconsommation

** informations disponibles pour 65 agneaux sur les 81 agneaux vendus

QUANTITÉS DE VIANDE VENDUES EN 2023

kg de viande vive vendue totale en 2023	35 666 kg
kg de viande vive vendue/UGB présent	209 kg
kg carcasse vendus au total en 2023	19 616 kg
conversion kg carc totaux vendus en équivalent vaches de 400kg carc.	Équivaut à 49 vaches de 400 kg carc
conversion total kg carc en kg viande (après découpe)	13 731 kg de viande
kg de viande vendu/UGB présent	80 kg



NB : Sont mentionnées ici les quantités de viande vive vendues et non produites

Vache (avec veau) sur le site de Chambouliive

61% DES ANIMAUX VENDUS SONT VENDUS FINIS (OVINS COMPRIS)

96 animaux vendus finis sur 158 animaux vendus au total en 2023

93 % DES BOVINS VENDUS FINIS NE CONSOMMENT QUE DE L'HERBE EN PHASE DE FINITION (0% DES OVINS)

14 bovins finis 100% à l'herbe sur 15 bovins vendus finis

RÉSULTATS TECHNIQUES

Caractéristiques des animaux vendus avec finition 100 % herbe (année 2023) :

catégorie	Nombre	Poids carcasse moyen	Conformations les plus fréquentes	État d'engraissement le plus fréquent
Vache de réforme finies 100 % herbe	12 vaches	454 kg carc	U- ou R+	Note : 3
Génisses de boucherie de 2 ans et demi environ (33 mois)	2 génisses	365 kg carc	U- et R=	Note : 3



Vache finie 100% à l'herbe par Benjamin (profil).



La même vache finie 100% à l'herbe par Benjamin (arrière).

Viande de génisse finie 100% à l'herbe par Benjamin (découpe CFA des Treize Vents de Tulle).



ZOOM SUR UNE PRATIQUE : L'ENGRAISSEMENT À L'HERBE

Depuis 2023, Benjamin engrasse ses réformes et génisses 100 % à l'herbe alors qu'auparavant, l'engraissement des réformes était effectué à l'auge.

« Une fois son veau sevré, suivant la période, la vache allait à l'herbe puis était finie à l'auge en automne-hiver. Elle était rentrée 3 ou 4 mois en bâtiment et complémentée en aliment complet (au départ 3-4 kg/j et au bout de 15j elles étaient à 8 kg/j jusqu'à la fin). Cela représentait 800kg à 1t de concentré par vache juste pour l'engraissement » (Benjamin).

Les poids carcasses des vaches finies au concentré étaient inférieurs à ceux atteint en engrassement à l'herbe en 2023 (410 kg carc en moyenne pour les vaches de réformes vendues en 2021, pas de vente de réformes en 2022), essentiellement parce que les animaux n'avaient pas la même génétique que ceux repris à la ferme de Chamboulive en 2023, mais également parce que l'engraissement à l'herbe permet d'atteindre de bonnes performances.

Ainsi, depuis qu'il pratique cette forme d'engraissement, il économise 800kg à 1t de concentré par vache engrassée, pour des poids carcasses supérieurs.

En engrassement à l'herbe, la démarche est différente : une réforme s'anticipe au moins un an et demi avant la vente. En effet, les vaches à réformer élèvent leur veau dans un lot sans taureau pendant 8-9 mois puis une fois le veau sevré, elles sont mises dans un lot d'engraissement au pâturage sans taureau et s'engraissent pendant 4 à 6 mois voire plus suivant la saison :

« On engrasse plus facilement des animaux au printemps qu'à l'automne. Si elles ne sont pas finies en automne, elles restent au pré en hiver, leur état se maintient, et l'engraissement reprendra au printemps avec la repousse de l'herbe. La durée d'engraissement peut atteindre 8-10 mois pour ces vaches. 220 ha pour 100 vaches, ça laisse le temps pour l'engraissement si elles ne sont pas assez finies » (Benjamin).

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023

Charges (€)	
Total charges opérationnelles	25 420
Charges opérationnelles atelier bovin (détail ci-dessous)	13 268
achat de concentré	0
achat de fourrages	0
Achat de minéraux	191
achat de paille	1 916
frais vétérinaires (produits + honoraires)	5 831
Frais d'élevage et taxes animales	2 853
engrais	0
amendements	0
Produits phytosanitaires	0
semences	456
Fournitures surfaces fourragères	2 021
Charges opérationnelles atelier ovin (dont 4180€ d'achat de concentré)	6 629
Charges opérationnelles atelier légumes de plein champ (dont 1374€ d'achat de plants)	1 839
Charges opérationnelles vente directe de bovins (détail ci-dessous)	3 684
Sous traitance vente directe	3 396
Fournitures et frais vente directe et transformation	288
Total charges de structures	100 398
carburants et lubrifiants	12 949
entretien matériel	3 948
travaux par tiers	25 867
location bâtiments	3700
fermages	26 755
Taxe foncière	798
Frais généraux (eau, électricité, frais de gestion, assurances, fournitures etc.) et taxes	20 264
salaires et charges salariés	0
cotisations sociales exploitants	6 117
EBE	67 981
- Dotations aux amortissements	32 450
- Frais financiers	1949
Résultat	33 582

rq : les variations de stocks ont été prises en compte mais pas les variations d'inventaire animaux et végétaux.

Produits (€)	
Total ventes (détail ci-dessous)	130 741
Vente de bovins circuits longs	105 098
Vente de bovins circuits courts	6 892
Vente d'ovins	14 012
Vente de pommes de terres	4 739
- achats d'animaux (détail ci-dessous)	- 8 027
- Achat de taureaux	- 4 600
- Achat d'agnelles	-3 427
Aides (détail ci-dessous)	71 085
PAC : aides découpées 1 ^{er} pillier	46 407
PAC : aides couplées 1 ^{er} pillier	15 174
PAC : aides 2 ^e pillier	8 788
Autres aides	716
TOTAL Produits	193 799

Marges brutes par atelier (hors aides) :

	Marge brute (produits hors aides – charges opéraitonnelles de l'atelier)
Atelier bovin	90 438€, soit 600€/UGB
Atelier ovin	3 956€, soit 195€/UGB
Atelier pommes de terres	2 900€, soit 2900€/ha mis en culture

NB : les charges de carburants et travaux par tiers ne sont pas incluses dans les marges brutes.

Valeur ajoutée : 74 705 €

Valeur ajoutée = produits dont prime – charges opérationnelles – charges structures (hors salaires, charges sociales et impôts et taxes)

Annuités et revenu disponible :

Annuités d'emprunts (capital + intérêts)	28 130 €
Revenu disponible (EBE-annuités)	39 851€ (67 981-28 130)
Revenu disponible mensuel	3 321€/mois

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

INDICATEURS ÉCONOMIQUES, EXERCICE 2023

indicateurs	Ferme de Benjamin
Caractéristiques :	SAU : 220,25 UGB : 170,81 87 VA + 120 brebis chargement : 0,82 UGB/ha de SFP UMO : 1
Produit brut/ha de SAU	880€/ha
Produit brut/UGB	1135€/UGB
Charges (opérationnelles+structures)/UGB	737€/UGB

indicateurs	Ferme de Benjamin
EBE/produit brut	35 %
EBE/UGB	398€/UGB
EBE/ha	309€/ha
annuités/EBE	41 %
Revenu disponible	39851€/UMO

Objectif de rémunération de l'agriculteur : 1800 €/mois → *Objectif atteint*.

Actuellement, Benjamin prélève uniquement ce qui est nécessaire à couvrir ses besoins, sa priorité est de garder de la trésorerie sur son exploitation. Le revenu disponible est élevé car cette ferme est en réalité dimensionnée pour deux personnes (installation de Léa Gardien prévue pour l'année 2024).

BILAN DE LA FERME

La ferme de Benjamin Chassagnaud présente de bons résultats techniques, avec de bons résultats de reproduction (IVV de 376j, taux de vêlage de 100%) et des poids carcasses atteints grâce à une finition 100% herbe qui n'ont rien à envier à des animaux finis à l'auge (450 kg carc pour les vaches de réformes, classées U ou R3). La pratique du pâturage tournant sur l'ensemble des prairies de la ferme avec un chargement instantané de 14 UGB/ha au printemps, pendant 8.5 à 12 mois suivant les lots, permet à la ferme de limiter les quantités de fourrage et d'aliment consommées par les animaux (220 kg de concentré consommé/an/UGB et 2t de MS de fourrages stockés consommés/UGB).

Avec un chargement faible de 0.82 UGB/ha de SFP et la pratique de l'engraissement à l'herbe, la ferme est autonome en fourrages sur les deux ateliers et en aliment sur l'atelier bovin. Elle n'utilise pas de produits phytosanitaires ni d'engrais minéraux, et la forte part d'herbe dans l'assolement (94% de la SAU) en font un système bénéfique pour l'environnement. Les résultats économiques sont rémunérateurs (revenu disponible de 39850€/UTH) et permettent une installation d'un autre actif sur la ferme. De même, le chargement peu élevé de la ferme offre un potentiel d'augmentation du cheptel sans menacer l'autonomie et les performances de la ferme.

Des fiches créées par l'ADAPA ...

L'**ADAPA**, Association de Développement pour une Agriculture Plus Autonome, est créée en 1995 par un groupe d'éleveurs du Limousin qui avaient la volonté de partager leurs expériences afin d'améliorer l'autonomie de leurs fermes.

Depuis maintenant 30 ans, l'ADAPA travaille toujours avec la même entrée : accompagner l'émergence de **systèmes durables et résilients via l'autonomie**. C'est-à-dire créer des systèmes équilibrés dans leur fonctionnement agronomique, biologique, écologique, économique et sociale.

Nos actions pour aller en ce sens se répartissent en deux axes de travail : **générer des connaissances** construites et vulgarisables sur ces systèmes et **partager et diffuser** ces savoirs, à la fois lors de journées d'échanges entre agriculteurs mais aussi auprès des scolaires, agricoles ou non.

Pour en savoir plus sur l'ADAPA et les actions en cours

07.82.61.31.87
contact@adapa-asso.net
<https://adapa-asso.net/>

ADAPA
7 rue de la mairie
19450 CHAMBOULIVE



Financé par :

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Partenaires :

